

# audemAG

LE JOURNAL DE L'AUDE ET DES AUDOIS.ES

# 17

NOVEMBRE/DÉCEMBRE  
2018

Le déluge meurtrier qui s'est abattu sur notre territoire dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre a coûté la vie à 14 personnes, fait 75 blessés et causé d'innombrables dégâts. Plus d'un millier d'habitants ont dû être évacués et plus de 140 personnes hélicoptérées par les services de secours. De nombreuses communes, essentiellement du Carcassonnais, de la vallée de l'Orbiel, du Lauquet, de l'Orbieu et des basses plaines de l'Aude, ont payé un lourd tribut à ces intempéries. Mais c'est toute l'Aude qui a été meurtrie. Face à cet épisode météorologique d'une ampleur inédite, le Département a fait front, aux côtés des services de secours dépêchés en urgence sur le terrain. Après la catastrophe, l'heure est désormais à l'accompagnement des proches des victimes et des sinistrés, aux réparations et à la solidarité pour surmonter ensemble cette terrible épreuve.

**INTEMPÉRIES MEURTRIÈRES**

TOUS SOLIDAIRES POUR  
**LA RECONSTRUCTION!**

FOCUS

Un dévouement exemplaire  
dans l'épreuve

C'EST PRATIQUE

Quelles aides  
pour les sinistrés ?





© S. Forgeois - viaOccitania

## Notre département a été touché par un déluge sans précédent, quel message souhaitez-vous adresser aux Audois.es après ce drame ?

La journée du 15 octobre 2018

restera à jamais gravée dans nos mémoires. Ce fut une longue et terrible journée, éprouvante à bien des égards. Je pense tout d'abord aux familles endeuillées, auxquelles je veux dire combien je partage leur peine. Je leur adresse, en mon nom et en celui des élu.es du conseil départemental, mes plus sincères condoléances. Je pense également à celles et ceux qui ont vu leur maison envahie par les flots, parfois détruite. Et je salue la mobilisation sans relâche des services de secours que je remercie encore une fois d'être là pour veiller sur nous.

### « LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES SINISTRÉS »

#### Quel soutien va être apporté par le Département aux sinistrés ?

Comme en 1999, le Département est et restera à leurs côtés. Dans un premier temps, nous avons décidé d'augmenter le montant de l'aide d'extrême urgence avancée par l'État pour la porter à 500 euros par adulte et 200 euros par enfant. Dès le 22 octobre, lors de la session du conseil départemental, nous avons voté des mesures d'aides exceptionnelles. Parmi celles-ci, le déblocage de 37 millions d'euros pour venir en aide rapidement aux communes sinistrées et pour accélérer la réparation des infrastructures routières. Nous allons maintenant accompagner les sinistrés et épauler les communes dans le vaste chantier des réparations.

### « UNE SOLIDARITÉ EXCEPTIONNELLE »

#### Quel est votre sentiment après cet épisode météorologique meurtrier ?

Dans cette épreuve, qui laissera des traces profondes, je voudrais retenir la dignité des Audois.es. La solidarité, l'entraide et la générosité exceptionnelles qui se sont exprimées après les événements ont été à la hauteur du drame vécu. Elles montrent notre capacité de résilience dans les moments difficiles. Je tiens aussi à remercier les habitant.es et les élu.es de toute la France, présidents de Département, maires, etc., qui m'ont spontanément proposé leur aide en mettant des équipes à disposition pour venir nous prêter main forte ou en votant des subventions exceptionnelles. Ce sont des gestes forts que nous n'oublierons pas. ●

#### André VIOLA

Président du conseil départemental de l'Aude

Après les intempéries meurtrières, les messages de soutien ont afflué de la France entière. Nous retranscrivons ci-dessous une partie d'entre eux. Dans ces moments difficiles que notre territoire a traversés, ces marques d'affection et de solidarité ont apporté un vrai réconfort. Que leurs auteurs en soient vivement remerciés.



**Xavier Bolano** Toutes mes pensées aux familles des victimes, aux personnes sinistrées, ainsi qu'à tous les Audois et les Audoises, de mon côté ma femme va regrouper les affaires que l'on ne met plus pour offrir à ceux qui n'ont plus rien SOLIDAIRE AVEC VOUS TOUS.

**Isabelle Aubin** De tout cœur avec les familles endeuillées et avec vous tous qui subissez cette terrible épreuve.

**Cricri Courbiere** Une grosse pensée à vous tous les sinistrés ! C'est horrible ce que vous vivez ! Plein de courage pour la suite des intempéries...

**Laure Dagues Leriguer Bery** Sincères pensées à toutes les familles... dans cette épreuve... courage...

**Jaki Jaki** Une pensée à vous tous, soyez forts, recevez notre soutien. COURAGE COURAGE.

**Pauline Le Guevellou** Bonjour, je souhaiterais venir en aide aux personnes qui ont tout perdu dans ces inondations, existe-t-il une adresse afin de pouvoir envoyer des vêtements pour qu'ils puissent être redistribués aux personnes dans le besoin ? Bon courage à vous tous.

**Eve Iveneg** Y a-t-il besoin d'héberger des personnes ce soir ? Où proposer son aide ?

**Syl Nug** Une énorme pensée pour les victimes d'inondations... courage à vous... la Mayenne vous soutient...





## UN DÉLUGE MEURTRIER

14 morts, 75 blessés et 126 communes déclarées en état de catastrophe naturelle. Le déluge qui s'est abattu sur l'Aude durant la nuit du 14 au 15 octobre a causé des dégâts humains et matériels considérables, semant la désolation dans de nombreux villages du Carcassonnais, de la Montagne Noire et de la vallée du Lauquet. Les secours rapidement dépêchés sur place ont permis de venir en aide aux 4 000 sinistrés en un temps très court.

# 37 millions d'euros débloqués par le Département pour faire face à l'urgence

Plus de 4 000 Audois.es ont été directement touché.es par les inondations. Plus de 6 000 voitures détruites, des centaines de maisons inhabitables... Pour leur venir en aide, le conseil départemental a rapidement voté des mesures d'urgence pour accompagner les foyers les plus sinistrés et pour accélérer dans les communes les travaux de remise en état des infrastructures.



## AIDES AUX PARTICULIERS

Pour aider rapidement les habitant.es des dizaines de communes sinistrées, le conseil départemental a voté des mesures exceptionnelles lors de la session du 22 octobre, avec la création d'un fonds de secours d'un million d'euros. Le montant des aides de l'État pour les particuliers en situation d'extrême urgence a ainsi été augmenté pour être porté à **500 euros par adulte** et **200 euros par enfant**. À l'heure où nous mettons sous presse, plus de 1 100 personnes en ont déjà bénéficié.



## AIDES AUX COMMUNES SINISTRÉES

Une enveloppe de **15 millions d'euros** a été débloquée pour soutenir rapidement les communes sinistrées. S'appuyant sur ses équipes techniques, en particulier pour les routes, les ouvrages d'art, l'eau et l'assainissement, le Département coordonne également les actions de l'Agence technique départementale et celles des renforts envoyés par les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault.

## REMISE EN ÉTAT DES INFRASTRUCTURES

Dès le lundi 15 octobre, le service des Routes a entamé la sécurisation, le nettoyage et le déblayage des voies. Cinquante routes ont été coupées suite aux inondations et quatre ponts emportés. Cinq jours après le drame, il ne restait plus que 15 routes fermées. Une course contre-la-montre pour rouvrir tous les itinéraires au plus vite s'est engagée. Le conseil départemental a voté une enveloppe exceptionnelle de **21 millions d'euros**. Ces fonds seront utilisés pour la remise en état des routes et des ponts, ainsi que des collèges Antoine-Courrière à Cuxac-Cabardès et Georges-Brassens à Narbonne dont les bâtiments ont été les plus touchés.



## CRÉATION D'UN FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES COMMUNES

Chef de file des solidarités territoriales, le Département centralise les dons faits par les collectivités avec la création du fonds « Solidarité communes audoises 2018 ». Les sommes récoltées seront intégralement redistribuées aux communes sinistrées en partenariat avec l'Association des maires de l'Aude. Une semaine après le drame, près de 8 millions d'euros de dons ont été recueillis. Les conseils départementaux de la Haute-Garonne et de l'Hérault ont notamment voté une aide d'un million d'euros chacun, et celui de la Gironde 400 000 euros.



## APPEL AUX DONS POUR LES SINISTRÉS

Un appel aux dons a été lancé par le biais de l'association Aude Solidarité : une cagnotte en ligne a été créée sur le site leetchi.com. Les personnes qui souhaitent faire un don par voie postale peuvent également envoyer un chèque à l'association Aude Solidarité, à l'adresse suivante : Département de l'Aude - Allée Raymond-Courrière - 11855 Carcassonne - Cedex 9.

**Pour faire un don en ligne : [www.leetchi.com/c/au-de-solidarite](http://www.leetchi.com/c/au-de-solidarite)**

### Les 126 communes reconnues en état de catastrophe naturelle\* :

Aigues-Vives, Alzonne, Antugnac, Aragon, Arquettes-en-Val, Auriac, Azille, Badens, Bagnoles, Barbaira, Berriac, Bize-Minervois, Blomac, Bouilhonnac, Brousse-et-Villaret, Camps-sur-l'Agly, Canet, Capendu, Carcassonne, Cascastel-des-Corbières, Castans, Caudebronde, Caunes-Minervois, Caunettes-sur-Lauquet, Caunettes-en-Val, Caux-et-Sauzens, Cazilhac, Céprie, Clermont-sur-Lauquet, Comigne, Conilhac-Corbières, Conques-sur-Orbiel, Couffoulens, Couiza, Coursan, Cucugnan, Cuxac-Cabardès, Cuxac-d'Aude, Davejean, Douzens, Durban-des-Corbières, Fabrezan, Fajac-en-Val, Felines-Termenès, Ferrals-les-Corbières, Floure, Fontiers-d'Aude, Fontiers-Cabardès, Fraisse-Cabardès, Granès, Gruissan, Homps, Labastide-en-Val, Lacombe, Laderon-sur-Lauquet, Lagrasse, Lastours, Laure-Minervois, Leuc, Limousis, Luc-sur-Orbieu, Malves-en-Minervois, Marseillette, Mas-Cabardès, Mayronnes, Mirepeisset, Montazels, Montbrun-des-Corbières, Montirat, Montlaur, Montolieu, Moussoulens, Narbonne, Névian, Ornaizons, Palaja, Pennautier, Peyriac-Minervois, Pezens, Puichéric, Raissac-d'Aude, La Redorte, Rennes-le-Château, Rennes-les-Bains, Ribaute, Rieux-en-Val, Rieux-Minervois, Roquecourbe-Minervois, Roubia, Rustiques, Saint-Couat-d'Aude, Saint-Denis, Saint-Ferriol, Saint-Frichoux, Saint-Hilaire, Saint-Louis-et-Parahou, Saint-Marcel-sur-Aude, Saint-Nazaire-d'Aude, Saint-Pierre-des-Champs, Sallèles-d'Aude, Sallèles-Cabardès, Salsigne, Serres, Serviès-en-Val, Talairan, Taurize, Tournissan, Tourouzelle, Trèbes, Tuchan, Ventenac-Cabardès, Verzeille, Villalier, Villar-en-Val, Villardebelle, Villardonnel, Villarzel-Cabardès, Villedaigne, Villedubert, Villefloure, Villegailhenc, Villegly, Villemoustaussou, Villeneuve-Minervois, Villetritouls, Vinassan.

\* à la date du 25 octobre (cette liste devrait être prochainement complétée)



## LES JURISTES DE L'ADIL À VOTRE DISPOSITION

Pour toutes les questions relatives aux dégâts causés dans les logements par les intempéries, les locataires comme les propriétaires peuvent contacter les juristes de l'Adil qui sauront les conseiller sur les démarches à entreprendre.

### Des permanences téléphoniques

se tiennent au 05 61 22 46 22 le lundi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h, ou par mail à l'adresse [info@adil31.org](mailto:info@adil31.org).

Des permanences physiques sont également possibles sans rendez-vous :

- à Carcassonne : du lundi au jeudi au CAUE de l'Aude (18, rue Claude Bernard) de 9h à 12h et 14h à 17h.
- à Narbonne : le vendredi de 10h à 13h et de 13h30 à 17h à la Maison des 3 Nourrices (10, rue des 3 Nourrices).

### PLUS D'INFOS sur le site

[www.adil31.org/ladil-dans-laude/](http://www.adil31.org/ladil-dans-laude/)



# Un dévouement exemplaire dans l'épreuve

Les agents départementaux sont intervenus rapidement après les inondations pour sécuriser les routes et apporter un accompagnement social aux populations touchées. Ils ont ensuite travaillé sans relâche pour rouvrir à la circulation des dizaines d'itinéraires et rétablir l'approvisionnement en eau potable et le fonctionnement des réseaux d'assainissement dans les zones sinistrées.



**D**ans la nuit du 14 au 15 octobre, dès 3h du matin, les services techniques du Département étaient sur le terrain pour barrer les routes et sécuriser les itinéraires. Près de 200 agents du service des Routes ont été ainsi mobilisés aux premières heures de l'alerte météorologique sur l'Aude. Ils ont ensuite sorti les chargeurs, balayuses et tracto-pelles pour dégager les routes. Un travail titanesque qui

n'a pu être réalisé que grâce au dévouement exemplaire et à la réactivité des équipes.

Place désormais aux réparations des routes endommagées. Ce chantier se poursuivra durant plusieurs mois. Pour le réseau routier, les dégradations se sont concentrées sur la Montagne Noire et la vallée du Lauquet. Au lendemain du déluge, des travaux de remise en état ont été lancés en urgence sur quatre axes : la D 620 en direction de Villalier, la D 201 en direction de Conques-sur-Orbiel,

la D 110 en direction de Laderon-sur Lauquet, et la D 43 en direction de Pomas-Verzeille.

## Toutes les équipes mobilisées

Les équipes du Département ont également été mobilisées pour contrôler l'approvisionnement des communes en eau potable et les réseaux d'assainissement collectif dans les zones sinistrées. La collaboration efficace avec les intercommunalités audoises a permis de dresser un état des lieux rapides des installations pour permettre un chiffrage rapide des dégradations.

Au total, 7 stations d'épuration du département ont été détruites par les intempéries. Des interventions ont été par ailleurs nécessaires pour retirer les embâcles, ces accumulations de troncs, branches et déchets drainés par les eaux, et tous les dépôts accumulés dans de nombreuses conduites. Les équipes du Département, renforcées par des agents de Haute-Garonne et de l'Hérault, ont également procédé à de nombreux tests pour analyser la qualité de l'eau dans les jours qui ont suivi le déluge.

À noter, malgré une très haute crue dans le Narbonnais, les digues ont bien résisté, et aucun dégât majeur n'a été à déplorer sur ce secteur. Les travaux d'aménagement récemment réalisés à Cuxac-d'Aude et Sallèle-d'Aude ont ainsi porté leurs fruits.

## Le SMARR réactif

Les équipes du Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMARR) ont elles aussi eu fort à faire. Ce syndicat, né au lendemain des inondations meurtrières qui avaient déjà frappé l'Aude en 1999 et fait 25 morts, a une nouvelle fois preuve de sa réactivité dans la gestion de crise. Des dizaines d'hommes épaulés par des renforts venus de toute la France, ont sécurisé et nettoyé les berges des fleuves après les crues. ●




### LE BUS PMI DANS LES VILLAGES SINISTRÉS

Dès le lendemain du drame, le bus du service de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Département a sillonné les villages meurtris pour accueillir les jeunes parents et les enfants en demande de soin. Avec à son bord un médecin, une puéricultrice et un psychologue, il a stationné à Trèbes, Villegailhenc, Villoumoustausou, Leuc ou Puichéric pour pouvoir assurer les consultations dans les zones où les locaux qui les abritent habituellement étaient inutilisables. Les agents des centres médico-sociaux ont également assuré de nombreuses permanences sociales, parfois en présence d'un psychologue, dans les communes de Conques-sur-Orbiel, Salsigne, Villalier, Villemoustausou ou Villegailhenc notamment, pour apporter rapidement un premier soutien psychologique aux sinistrés.

### 750 POMPIERS MOBILISÉS

Du côté du Service départemental d'incendie et de secours, ce sont près de 750 pompiers qui ont été mobilisés durant la semaine qui a suivi la catastrophe : 300 provenant de l'Aude et 450 envoyés en renforts par d'autres départements. Après les opérations de secours et de première urgence, les pompiers sont intervenus sur les bâtiments publics à intérêt collectif, les centres électriques, l'eau potable et la téléphonie. Le colonel Henri Benedittini, directeur du service départemental d'incendie et de secours de l'Aude, a salué « la grande mobilisation des volontaires » pour venir en aide aux sinistrés.



# Au chevet des routes et des ponts

Près de 1 000 km de routes départementales ont été touchés par les intempéries. Juste après les inondations, 50 routes ont été totalement coupées et 4 ponts détruits. Le coût des réparations avoisinera les 25 millions d'euros.

**C**'est l'image emblématique du déluge qui a frappé l'Aude le 15 octobre : le pont de Villegailhenc emporté par les flots déchaînés du Trapel dont la crue a été aussi violente que soudaine.

Comme le pont de Villegailhenc, trois autres ponts audois ont été détruits par les inondations : à Salsigne, Verzeille et Aragon. Outre les ponts, ce sont près de 1 000 km de routes qui ont été touchées par les intempéries sur le territoire audois. Ainsi, au matin du 15 octobre, les équipes du service des Routes du Département ont fait face à une situation extrêmement délicate. Mais après l'heure de l'évaluation des dégâts est venu celui de la remise en état du réseau routier.

## Une facture qui avoisinera les 25 millions d'euros

Nettoyage, déblayage, sécurisation des voies... Les tracto-pelles et balayeuses ont œuvré sans relâche pour dégager les chaussées. Sur les 50 routes totalement coupées et impraticables le jour des intempéries, 33 ont pu être rouvertes à la circulation dans les 5 jours qui ont suivi la catastrophe, notamment sur les secteurs du Carcassonnais, de la Vallée de l'Orbiel, du Lauquet et basses



Les équipes du service des Routes, comme ici à la Division territoriale du Carcassonnais, ont coordonné les interventions sur le réseau routier.

plaines de l'Aude. Ce travail a été effectué grâce au déploiement de centaines d'agents du Département, qui ont également pu compter sur les renforts provenant des départements voisins. La Haute-Garonne, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault ont ainsi mis des équipes à disposition pour déblayer et terrasser les routes notamment.

Concernant les ponts, celui de Villegailhenc sera remplacé dans les plus brefs délais (cf. encadré page 9). Pour celui d'Aragon, des études de faisabilité vont être menées pour déterminer la structure la plus adaptée pour remplacer le pont détruit. Il ne sera en revanche pas possible d'installer un pont provisoire pour remplacer celui de Salsigne sur la D 41, en raison de sa situation courbée. Des expertises seront prochainement lancées pour définir les réparations adéquates à effectuer. À Verzeille, un chemin

communal va être renforcé pour permettre le passage des véhicules le temps de travaux.

## « Une centaine de ponts impactés »

Sur l'ensemble du département plusieurs autres ouvrages d'art ont aussi été endommagés, notamment dans la Haute-Vallée et dans les Corbières. « Au total, une centaine de ponts ont été impactés et sur lesquels il faudra mener des expertises », précise Pierre Bardiès, vice-président du conseil départemental en charge des routes.

Au total, la facture des réparations sur le réseau routier avoisinera les 25 millions d'euros, selon les premières estimations qui seront affinées par des audits approfondis. Certaines routes nécessiteront d'importants travaux de consolidation qui s'étaleront parfois sur plusieurs années. ●





Des travaux d'élargissement des voies ont été réalisés sur certains axes pour permettre aux voitures de se croiser sur les déviations mises en places.



Tous les ponts impactés ont été passés au peigne fin.



Une portion de route effondrée à Villalier.



Un pont temporaire va être installé à Aragon.



## COMMENT SERA REMPLACÉ LE PONT DE VILLEGALHENC ?

Ce pont est situé sur un axe de circulation majeur du département, sur la RD 118 qui relie Carcassonne et Mazamet, et va faire l'objet d'une intervention rapide. Pour permettre un retour progressif du trafic, un pont provisoire de type « Bailey », portatif et préfabriqué avec une charpente métallique, va être installé dans le courant du mois de novembre. Sa mise en place a nécessité une expertise préalable qui a eu lieu le jeudi 25 octobre pour définir son positionnement et la mise en place de micro-pieux, avant son acheminement puis son installation, qui prendra une quinzaine de jours.

# L'État et la Région aux côtés du Département pour la reconstruction

Après le conseil départemental de l'Aude qui a pris des mesures d'urgence pour venir en aide aux sinistré.e.s, la région Occitanie et l'État ont pris des engagements par la voix de Carole Delga et Emmanuel Macron.

« *On veut aller vite et fort* ». Les mots prononcés par André Viola, président du conseil départemental de l'Aude, quelques jours après les inondations meurtrières, ont été suivis d'effets. Ainsi l'État a annoncé une avance de 80 millions d'euros pour aider les sinistrés et accélérer la reconstruction, une somme qui vient s'ajouter aux fonds déjà mobilisés par le Département et la Région. Selon les premières estimations, les dégâts occasionnés par les intempéries ont causé plus de 30 000 sinistres, pour un coût total de dommages de 200 millions d'euros.

D'un montant de 25 millions d'euros, l'enveloppe débloquée par la région Occitanie comprend une aide d'urgence aux sinistrés, des aides aux communes pour la voirie et les bâtiments publics mais aussi des soutiens financiers aux entreprises et aux particuliers. Des travaux d'urgence seront aussi menés dans les lycées de Limoux et Carcassonne, à l'aéroport de Carcassonne et sur la ligne SNCF Carcassonne-Limoux.



André Viola, accompagné d'Emmanuel Macron et de Carole Delga, lors de la visite du chef de l'État dans l'Aude, le 22 octobre.

Carole Delga, la présidente de la région Occitanie, a également annoncé la nomination dans l'antenne régionale de Carcassonne d'un référent « *pour aider au montage des dossiers* ».

## « On va vous aider », promet le chef de l'État

De son côté, Emmanuel Macron, en visite dans l'Aude le lundi 22 octobre, a pris des engagements en faveur des sinistrés. « *On va vous aider. On sera*

*là* », a-t-il assuré aux côtés d'André Viola et Carole Delga. Dans un premier temps, l'État indemnisera les biens non assurables des collectivités. Il remboursera aussi à 100 % les frais engagés par les collectivités pour l'hébergement d'urgence des sinistrés. Enfin, le chef de l'État a fait savoir que 70 communes seront ajoutées à la liste des 126 communes déjà reconnues en état de catastrophe naturelle. Une mesure attendue par de nombreux sinistrés. ●

**25** MILLIONS D'EUROS

LE MONTANT DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES INONDATIONS sur les routes du département, selon les premières constatations.

**30 000**

LE NOMBRE DE SINISTRÉS causés par les intempéries.

**200** MILLIONS D'EUROS

LE COÛT TOTAL DES SINISTRÉS pour les particuliers engendrés par les inondations, selon les premières estimations des assurances.

Les dons en faveur des sinistrés ont afflué dans les villages touchés par les inondations, comme ici à Villemoustaussou.



## LA SOLIDARITÉ APRÈS LE CHAOS

De tous les coins de l'Aude, et bien au-delà, une solidarité exceptionnelle s'est mise en place après le déluge du 15 octobre. Du nettoyage des maisons et des rues en passant par les dons de vivres, de vêtements et de produits d'hygiène, c'est une grande chaîne d'entraide qui s'est mise en place pour venir en aide aux sinistrés.

PHOTOGRAPHIE IDRIS BIGOU-GILLES ET ESTEFOTO



**En l'espace d'une nuit, ce sont près de trois mois de pluie qui se sont abattus sur le département.**



**6 000 voitures ont été détruites.**



**Dès le 15 octobre, le service des Routes a procédé à la mise en sécurité des itinéraires.**



**Plus de 750 pompiers ont été mobilisés, dont 450 en renfort des départements extérieurs.**



**Les associations audoises se sont immédiatement rendues disponibles pour porter secours et aider les victimes des inondations.**

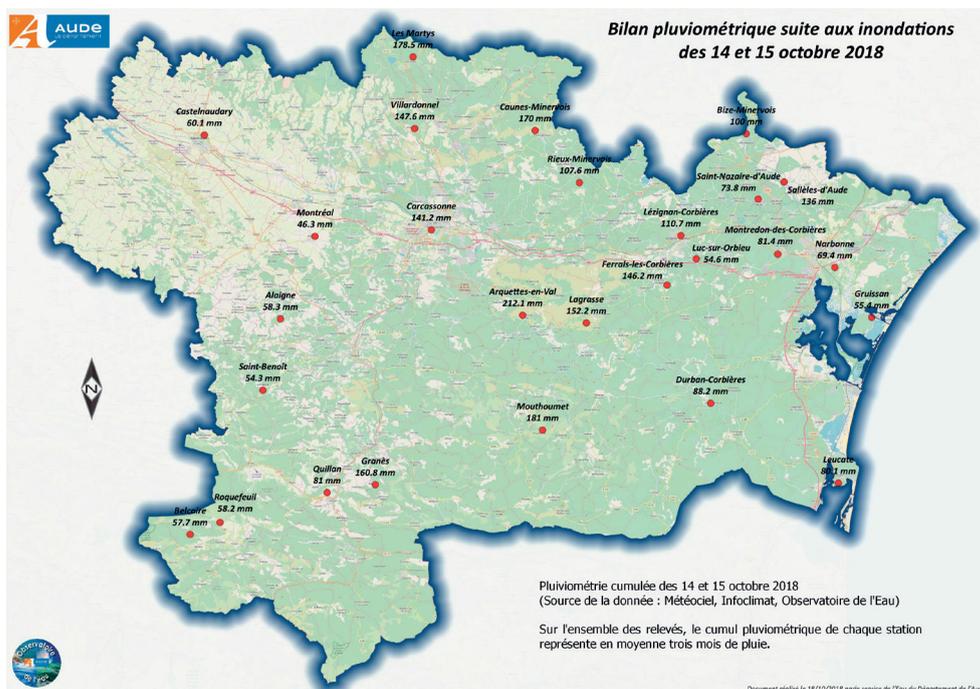
# UN DÉLUGE d'une ampleur inédite

Si les intempéries meurtrières qui ont frappé l'Aude en octobre ont ravivé le souvenir douloureux des inondations de 1999, qui avaient fait 26 victimes, il faut remonter à 1891 pour trouver trace d'une crue équivalente.

En quelques heures, dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018, il s'est abattu sur l'Aude l'équivalent de trois mois de pluie. Il est tombé suivant les zones entre 200 et 300 mm d'eau, soit 20 à 30 litres au mètre carré. Toutes les précipitations de cet épisode méditerranéen de type cévenol se sont concentrées sur une zone restreinte du département, correspondant aux villages situés au nord de Carcassonne.

Cet événement météorologique a été provoqué par la rencontre de deux masses d'air, l'une froide venue du nord, l'autre chaude et humide, issue d'un nouvel épisode méditerranéen provenant du sud-est. Facteur aggravant, cette dépression est restée quasi stationnaire durant plusieurs heures, occasionnant les dégâts que l'on connaît.

L'Aude et ses affluents ont rapidement gonflé et débordé. Les vents marins contraires ont empêché les rivières de se déverser dans la Méditerranée. Ajouté à cela, le sol était déjà gorgé d'eau par les pluies de la semaine précédente. Il faut remonter au 19<sup>e</sup> siècle pour trouver trace d'une crue équivalente. En 1891, la crue avait atteint 7,95 m à Trèbes, contre 7,68 m le 15 octobre dernier.



**7 m**  
L'AUGMENTATION  
DU NIVEAU DE L'AUDE  
en 7 h dans la nuit  
du 14 au 15 octobre

L'ÉQUIVALENT DE  
**3**  
MOIS  
DE PLUIE :  
la quantité d'eau tombée  
sur l'Aude en une nuit

**126\***  
Le nombre de communes  
déclarées en état de  
catastrophe naturelle

\*chiffre provisoire

Groupe de la majorité départementale

## LES ÉLUS LOCAUX EN PREMIÈRE LIGNE!



**HERVÉ BARO**

Président du groupe majorité départementale

Vice-président du conseil départemental

Parfois, il faut des catastrophes et des drames pour mieux comprendre. Peut-être en sera-t-il ainsi, de la part de tous les contempteurs des élus locaux, après les terribles inondations que nous avons vécu les 14 et 15 octobre dernier? Nous ne pouvons que l'espérer tant les maires, mais aussi les conseillers municipaux et les conseillers départementaux, ont montré leur efficacité et leur sens des responsabilités dans la crise.

Depuis plus d'une semaine, et dès les premières minutes de la catastrophe, ils ont été au plus près des populations, afin d'alerter, de mettre en sécurité, de gérer au

mieux la crise, parfois au prix de leur propre intégrité physique. Alors que sempiternellement revient dans l'actualité médiatique un débat sur «le trop grand nombre de communes en France», la présence dans chacune des communes d'un maire prêt à prendre les initiatives pour mettre à l'abri les populations, organiser les secours, lancer le plan communal de sauvegarde (PCS) devrait faire taire les tenants de la seule rationalisation de la carte communale de notre pays.

Comme nous l'avons entendu sur le terrain depuis ce funeste lundi, les élus ne sont pas des *supermen* et ne peuvent pas tout faire. Mais pour reprendre ce qu'en disait le président André Viola lors de notre session du 22 octobre, ils ont été «les héros de la gestion de la crise». Ils ont été les premiers contacts avec des populations parfois désorientées et désœuvrées quand le drame advient. Ils sont les premiers organisateurs de la solidarité qui se met en œuvre rapidement en place dans la communauté villageoise, dont ils sont, finalement, les dépositaires. Demain, ils seront les

architectes de la reconstruction de leur commune, parfois totalement dévastée, avec leurs équipes municipales, en lien avec leur population. Le conseil départemental sera à leurs côtés, tout comme la Région, sa présidente Carole Delga ayant exprimé, dès les premiers jours, tout son soutien.

La proximité n'est pas une valeur creuse ou un concept mou invoqués pour protéger son poste, pour sauver sa place. Elle constitue le lien indéfectible entre un élu local, un habitant et sa commune. Elle est le gage d'une démocratie renforcée, mais aussi d'une capacité à appréhender avec efficacité, pragmatisme et bienveillance la gestion d'une collectivité, dans le meilleur comme dans les pires circonstances.

Et pour cela, la République doit remercier ses élus locaux.

### SI VOUS SOUHAITEZ VENIR EN AIDE AUX FAMILLES SINISTRÉES DE L'AUDE

L'Association Aude Solidarité recueille vos dons :

- **Par chèque** à l'ordre d'Aude Solidarité, à l'adresse suivante :  
Département de l'Aude, Allée Raymond-Courrière, 11855 Carcassonne
- Sur Internet via **une cagnotte en ligne** : [www.leetchi.com/c/aude-solidarite](http://www.leetchi.com/c/aude-solidarite)

**L'intégralité des sommes recueillies est reversée aux victimes.**

*Aude Solidarité est une association loi 1901 créé en 1988 qui vient en aide aux victimes de catastrophes naturelles.*

# MERCI !

...

Le Département de l'Aude remercie du fond du cœur toutes celles et ceux qui ont participé spontanément aux secours, à l'entraide et à la solidarité envers les sinistrés après les inondations du 15 octobre dernier. Leurs mots, leurs gestes et leurs dons ont apporté une aide cruciale et un réconfort indispensable aux populations meurtries. La « grande famille » de l'Aude ne l'oubliera pas.

Qu'il soit également rendu hommage aux services d'urgence du département, aux pompiers de l'Aude et leurs renforts venus de toute la France, aux agents du Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR), aux personnels des centres médico-sociaux, aux élus locaux, à tous les agents départementaux et aux collectivités qui ont apporté un soutien sans faille aux Audois.es.

